

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 10 mars 2023

Une Assemblée Générale des enseignant.e.s s'est tenue le vendredi 10 mars 2023 en amphi 302 suite à l'invitation des bureaux du CA et du CPS (CFVE, CR), et du comité de suivi de la mobilisation des enseignant.e.s. Cette assemblée s'est tenue en physique et en distanciel. De nombreux étudiant.e.s étaient présent.e.s.

Suite à une présentation par les présidents des CA et CPS (CFVE, CR), les représentant.e.s du CSA, les représentant.e.s des étudiants, les enseignants.e.s présent.e.s, du bilan de la semaine et des perspectives et propositions pour les semaines à venir, les échanges ont donné lieu à plusieurs décisions :

1. A l'unanimité, les enseignant.e.s présent.e.s à l'Assemblée Générale rappellent leur soutien au mouvement initié par les étudiant.e.s depuis leur Assemblée Générale du mercredi 1er mars 2023.

Au côté des autres ENSA, ils souhaitent rappeler leurs revendications auprès des Ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche:

- Respect des engagements issus de la réforme de 2018 en garantissant le transferts des moyens nécessaires aux missions des établissements,
- Augmentation des subventions pour charge de service public et des plafonds d'emplois des établissements (enseignants et ATS) à la hauteur des missions de l'enseignement supérieur, ceci afin de permettre un fonctionnement décent à la hauteur des enjeux contemporains de la formation en architecture et de la responsabilité des architectes au regard des attentes de la société,
- Mise en place des moyens humains pour accompagner les évolutions de l'enseignement de la discipline, des nouvelles formations, et de la structuration des pédagogies,
- Allocation de moyens renforcés au niveau de la tutelle pour accompagner les établissements et construire avec eux une stratégie d'évolution de la formation,

Pour l'ENSAPLV, les enseignant.e.s, lors de l'Assemblée Générale, souhaitent rappeler à l'unanimité leurs revendications auprès des Ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

- Ils réclament un engagement pour l'école qui se concrétise par une trajectoire explicite de la stratégie de l'Etat afin d'assurer les moyens nécessaires à relocalisation de l'établissement permettant de disposer de locaux suffisants, décents et adaptés afin de garantir dans les conditions requises le développement de ses enseignements et l'accueil convenable de l'ensemble de ses communautés (étudiante, enseignante et administrative).

2. A l'unanimité, les enseignant.e.s de l'ENSAPLV, présent.e.s à l'Assemblée Générale, apportent leur soutien à la poursuite de la mobilisation votée le même jour en AG des étudiant.e.s jusqu'au vendredi 24 mars 2023.

3. Les enseignant.e.s prennent part à la mobilisation. A l'issue des discussions, ils.elles proposent de réfléchir avec les étudiant.e.s au maintien de la mobilisation dans **une école « en mouvement » et « en lutte ».**

En mouvement, car débattre du sens et du projet pédagogique nous concerne tou.te.s en tant que communauté pédagogique.

En lutte, car combattre pour l'amélioration de nos moyens, c'est une question de rapport de force - donc de visibilité -, de coordination, de revendications clairement exprimées nationalement et localement, et de jeu institutionnel.

Lors de ces semaines de mobilisation, hors actions ou manifestations concernant les moyens, les enseignant.e.s et les étudiant.e.s sont présent.e.s et actifs à l'école. Les temps d'enseignement sont maintenus et envisagés comme lieux possibles de la mobilisation concernant la pédagogie, de réflexion et de travail sur les formes de lutte.

4. Les modalités proposées sont les suivantes :

- **L'école en mouvement:**

Débattre du sens et du projet pédagogique nous concerne tou.te.s en tant que communauté pédagogique.

Lors de ces semaines de mobilisation, les enseignant.e.s et l'ensemble des étudiant.e.s sont présent.e.s à l'école. Les temps d'enseignement et les enseignements sont maintenus et envisagés comme lieux possibles d'échanges, de réflexion et de mobilisation concernant les évolutions de la pédagogie au regard des enjeux contemporains.

Suivant les propositions de chaque enseignant.e, et celles que les étudiant.e.s soumettent, le contenu et le déroulement des cours peuvent être infléchis, reformulés, modifiés. Chaque situation de cours doit être évaluée par les enseignant.e.s et les étudiant.e.s, notamment au regard de ses spécificités (format, partenariat, enjeux).

Un outil d'information sur le programme de cours spécifiques ouverts sera mis en place et mutualisé (lien accessible par toutes les communautés: étudiante, enseignante, administrative).

Par ailleurs, les enseignant.e.s proposent que les étudiant.e.s constituent des groupes de travail, à l'instar des groupes de travail des enseignant.e.s mis en place par la CFVE, en lien avec ces derniers, afin de participer au travail sur l'évaluation, le bilan et le projet d'école à mener dans le cadre de l'accréditation par l'HCERES (cf PJ).

- **L'école en lutte:**

Combattre pour l'amélioration de nos moyens, et c'est une question de rapport de force - donc de visibilité -, de coordination, de revendications clairement exprimées nationalement et localement, et de jeu institutionnel.

Lors de ces semaines de mobilisation, les enseignant.e.s et les étudiant.e.s sont incités à poursuivre de manière ciblée les actions ou manifestations concernant les revendications formulées auprès des Ministères. Les temps d'enseignement et les enseignements sont envisagés comme lieux possibles de réflexion et de travail sur les formes de lutte. Ils doivent permettre d'aborder les sujets qui sont à la racine du mouvement, de construire des argumentaires, de fédérer des actions.

Suivant les modalités de chaque enseignement (Atelier, TD, cours) et en concertation avec chaque enseignant.e, les étudiant.e.s désireux de s'investir plus activement dans les actions menées doivent pouvoir bénéficier du temps nécessaire pour le faire. Les modalités de cet aménagement doivent être évoquées dès cette semaine avec chaque enseignant.e (horaires et travail attendu).

Un outil d'information sur le calendrier des actions sera mis en place afin de permettre d'anticiper et d'organiser ces temps (lien accessible par toutes les communautés: étudiante, enseignante, administrative). L

Comité de suivi de la mobilisation

Damien Afanassieff, Perrine Belin, Olivier Boucheron, Yannick Gourvil, Anne d'Orazio, Antoine Pénin, Pietro del Pezzo

Le Président du CA, Thomas Elefteriou

Le président du CPS, Philippe Chavanes